

**Délibération 2024-050**

**SEANCE DU 21 MAI 2024**

Date de la convocation : mercredi 15 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : **19**  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi vingt-et-un mai, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, LELUBEZ Marlène, BEHELLE Anthony, MAUROUARD Arnaud.

**Pouvoirs :** BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), VASSELIN Denise (pouvoir à MAUROUARD Arnaud)

**Excusés :** LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** BEHELLE Anthony

**Objet : STELE COMMEMORATIVE SAPEURS-POMPIERS**

Monsieur le Maire rappelle que le Centre d'Incendie et de Secours de Saint Sauveur le Vicomte a fait part à la commune de son projet d'aménagement d'un espace de commémoration qui consiste à implanter une stèle gravée avec un mât porte-drapeau, dont l'implantation est prévue dans le prolongement du parking du centre de secours.

Il présente le projet de convention à passer avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche pour la mise à disposition d'une superficie de 5 m<sup>2</sup> de la parcelle AP 276, pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour l'implantation de la stèle commémorative,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces décisions.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,



Le Maire,

  
Eric BRIENS